

Négociant - Mécanicien de cycles

RÉF | 6591

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Traduire la demande client et l'intervention à réaliser en termes techniques;
- Organiser un poste et un lieu de travail fonctionnel et sécurisé;
- Préparer tout type de cycle pour la vente ou la livraison (VTT, Citybike, VAE, cycle neuf ou d'occasion,...);
- Intervenir sur le système de DIRECTION, TRANSMISSION, FREINAGE et ELECTRIQUES de tout type de cycle;
- Intervenir sur tout type de ROUES, de SUSPENSIONS pour cycle;
- Monter et adapter des accessoires complémentaires dans le respect de la réglementation;
- Réaliser un devis d'entretien/réparation/montage;
- Organiser un atelier;
- Gérer l'exécution technique en atelier;
- Utiliser des évolutions technologiques.

Programme

• Cours professionnels :

1ère année (Mécanicien de cycles) : (= année préparatoire) (256h)

Analyse demande client; Organisation atelier; Cycles neufs et occasion : préparation et livraison; Direction; Transmission; Roue; Suspension; Frein; Systèmes électriques et électroniques; Accessoires.

2ème année (Négociant en cycles) : (120h)

Vente en magasin; Organisation d'un atelier; Réalisation d'un devis, montage/entretien/réparation; Planification et gestion de l'exécution technique en atelier; Utilisation des évolutions technologiques.

• Cours de Gestion : (160h réparties sur les 2 dernières années)

Esprit d'entreprendre; Création d'entreprise; Législation;
Stratégie commerciale; Gestion commerciale;
Comptabilité; Fiscalité; Plan financier.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise "Négociant en cycles", homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion. Par ailleurs, au terme de la 1ère année, l'apprenant obtient un Certificat de Compétences Acquisées en Formation de "Mécanicien de cycles" (CECAF).

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 euros par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émergeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions ci-après:

- OU** 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
- OU** CESI;
- OU** 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
- OU** Certificat d'apprentissage;
- OU** Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme**Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise**

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>

